

Association PasDeVentChezNous Avenir Boischautsud
La Villefranche, le 22/10/2026

Objet : Assemblée Générale 2026

Elle se tiendra à la **salle des fêtes de Celon le dimanche 13 décembre 2026 16h**, dans un contexte difficile.

En effet, le Conseil d'État a débouté le recours des riverains, donnant le feu vert aux éoliennes de Vigoux/Bazaiges. Mais c'est sans compter notre détermination.

Nous avons des idées pour tenter de faire arrêter les travaux et nous avons besoin de vous pour trancher.

Nous vous proposons donc l'ordre du jour suivant :

1. Les Sables : explication du dérouler de l'affaire

2. Les pistes pour espérer faire arrêter les travaux

3. Bilan financier

4. Quitus

5. Renouvellement du bureau : démission de tous les membres du bureau conformément au statut et élection d'un nouveau bureau (le président ne se représente pas)

6. Questions diverses et pot de l'amitié

Signé

Jean PANEL
Président de « PDVCN – ABS »